

Direction régionale
de l'alimentation, de l'agriculture
et de la forêt de Picardie

PREFET DE LA REGION PICARDIE

INFORMATION

Service régional de l'alimentation

RHYNCHOPHORUS FERRUGINEUS (Charançon rouge du palmier)

Allée de la Croix Rompue
518, rue Saint-Fuscien
80092 AMIENS CEDEX 3

Référence :

- Décision de la Commission 2077/365/CE du 25 mai 2007 modifiée relative à des mesures d'urgence destinées à éviter l'introduction et la propagation dans la Communauté de *Rhynchophorus ferrugineus* (Olivier).
- Arrêté ministériel du 21 juillet 2010 relatif à la lutte contre *Rhynchophorus ferrugineus* (Olivier).

La lutte contre *Rhynchophorus ferrugineus* (Olivier) est obligatoire sur tout le territoire national de même que la surveillance. **La présence, ou la suspicion de présence de *Rhynchophorus ferrugineus* (Olivier), doit être déclarée au service régional de l'alimentation.**

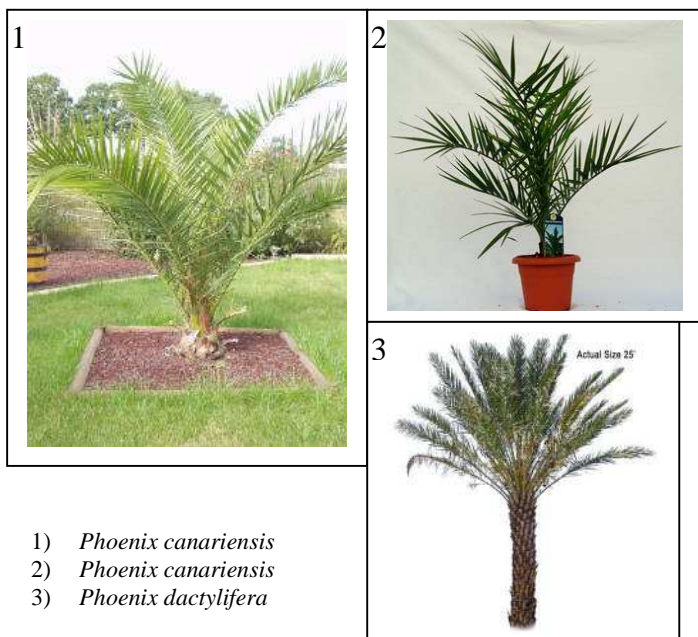
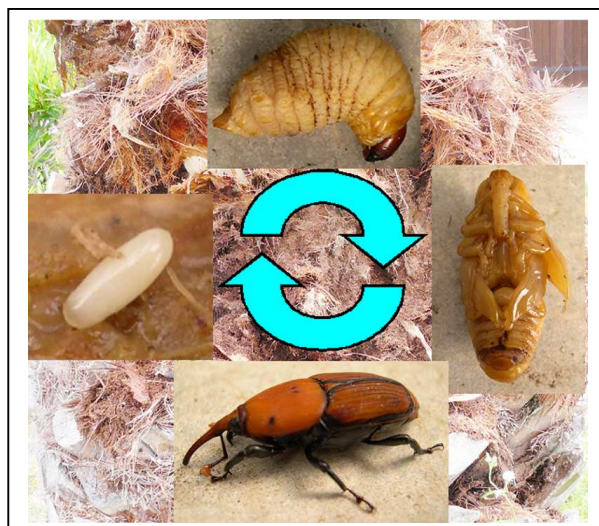
Rhynchophorus ferrugineus (Olivier) est un important ravageur des palmiers, sa présence a été constatée en France fin 2009 dans trois régions (Corse, Languedoc-Roussillon et PACA) où 36 communes étaient contaminées.

DEVELOPPEMENT

Le cycle biologique de l'insecte se déroule totalement dans la plante hôte avec concomitance des différents stades de développement cela leur confère une grande résistance aux aléas climatiques et rend difficile la détection de symptômes précoces de leur infestation.

PLANTES HOTES

En France les végétaux les plus couramment infestés sont *Phoenix canariensis* et plus rarement *Phoenix dactylifera* mais d'autres espèces de palmiers peuvent également être touchés.



- 1) *Phoenix canariensis*
- 2) *Phoenix canariensis*
- 3) *Phoenix dactylifera*

CONTACT

Aline FALAMPIN : pôle inspections mutualisées.

aline.falampin@agriculture.gouv.fr

Direction Régionale de l'Alimentation, de
l'Agriculture et de la Forêt de Picardie
Service Régional de l'Alimentation

Allée de la Croix Rompue
518 rue Saint Fuscien
80092 AMIENS CEDEX 3
03 22 33 55 77

Téléphone : 03.22.33.55.97 – Fax : 03.22.33.55.56 – Mel : sral.draaf-picardie@agriculture.gouv.fr

Nos bureaux sont ouverts du lundi au jeudi de 8h30 à 11h45 et de 14h à 16h30, le vendredi 8h30 à 11h45 et de 14h à 16h15